

Coordination scientifique
Claude Compagnone, Caroline Auricoste, Bruno Lémery

Conseil et développement en agriculture



*Quelles nouvelles
pratiques ?*

Sciences en partage

Conseil et développement en agriculture

Quelles nouvelles pratiques ?

Conseil et développement en agriculture

Quelles nouvelles pratiques ?

OUVRAGE COLLECTIF

Coordination scientifique :

Claude COMPAGNONE – Caroline AURICOSTE – Bruno LÉMERY

Dans la même collection

- *Bien-être animal et travail en élevage, textes à l'appui*, J. PORCHER, 2004, 264 p.
- *Conseiller en agriculture*, J. RÉMY, H. BRIVES, B. LÉMERY (coord), 2006, 276 p.
- *Conserver les zones humides : pourquoi, comment ?* G. BARNAUD, E. FUSTEC, 2007, 200 p.
- *La troublante histoire de la jachère, pratique des cultivateurs, concepts des lettres et enjeux sociaux*, P. MORLON, F. SIGAUT, 2008, 326 p.

Édition : Isabelle Sick

Maquette et couverture : Brigitte Mignotte

PAO : Françoise Prévost

Photos de couverture :

– *Tracteur*. Photo de Sandrine Petit

– *Groupe*. Photo de Sandrine Petit

– *Vue aérienne*. Photo de Jean Chevalloné

Aux termes du *Code de la propriété intellectuelle*, toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle, de la présente publication, faite par quelque procédé que ce soit (reprographie, microfilmage, scannérisation, numérisation...) sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L 335-2 et suivants du *Code de la propriété intellectuelle*.

L'autorisation d'effectuer des reproductions par reprographie doit être obtenue auprès du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) – 20 rue des Grands-Augustins 75006 Paris – Tél : 01 44 07 47 70 / Fax : 01 46 34 67 19.



© Educagri éditions/Éditions Quæ, 2009
ISBN (Éditions Quæ) : 978-2-7592-0679-7
ISBN (Educagri éditions) : 978-2-84444-723-4
ISSN : 1768-2274

Educagri éditions
BP 87999 - 21079 DIJON CEDEX
Tél. 03 80 77 26 32 - Fax 03 80 77 26 34
www.editions.educagri.fr editions@educagri.fr

Éditions Quæ
c/o Inra - RD 10 78026 VERSAILLES CEDEX
Tél. 01 30 83 35 48 - Fax 01 30 83 34 49
www.quae.com

Sommaire

INTRODUCTION (<i>Claude Compagnone, Caroline Auricoste</i>)	7
Partie 1. Dispositifs de conseil collectif et production de connaissances	17
Chapitre 1. Conseil collectif et collectifs de production de connaissances (<i>Claude Compagnone</i>)	19
Chapitre 2. Accompagner les dispositifs de gestion des populations animales à petits effectifs : des formes d'intervention singulières (<i>Anne Lauvie, Hélène Brives</i>)	37
Chapitre 3. Du conseil agricole à l'animation d'un réseau d'apprentissage : le cas des safraniers du Quercy (<i>Christophe Albaladejo, Nathalie Girard, Julie Labatut</i>)	55
Chapitre 4. Le conseil de groupe dans le développement agricole et local : pour quoi faire et comment faire ? (<i>Claire Ruault, Bruno Lémery</i>)	71
Partie 2. Le développement agricole interrogé par le développement territorial	97
Chapitre 5. Le développement territorial dans les espaces ruraux : nouveau défi des politiques publiques (<i>Laurence Barthe</i>)	99
Chapitre 6. Une démarche concertée de gestion de l'espace dans les Cévennes : apprendre au quotidien à travailler ensemble (<i>Nathalie Couix</i>)	115
Chapitre 7. Initier des projets agricoles partagés en territoire périurbain : intervention des agents des chambres d'agriculture (<i>Christophe-Toussaint Soulard, Pauline Lenormand, Gisèle Vianey</i>)	137
Chapitre 8. Le conseil agricole public dans l'aire urbaine toulousaine : entre développement sectoriel et territorial (<i>Isabelle Duvernoy</i>)	153
Partie 3. Vers de nouvelles compétences pour les métiers du conseil ?	165
Chapitre 9. Le développement territorial dans les espaces ruraux, un champ professionnel en construction (<i>Laurence Barthe</i>)	167
Chapitre 10. Quelles formes d'animation territoriale pour les conseillers agricoles ? L'exemple du périurbain albigeois (<i>Christophe Albaladejo, Isabelle Duvernoy, Caroline Auricoste</i>)	185

Chapitre 11. Des formes méconnues de conseil aux agriculteurs. L'exemple du métier d'inséminateur de bovins (<i>Florence Hellec</i>)	201
Chapitre 12. Les formations aux métiers du développement agricole et territorial : quelles compétences développer ? (<i>Caroline Auricoste, Claude Compagnone, Christophe Albaladejo, Marianne Cerf, Sylvie Lardon</i>)	219
CONCLUSION (<i>Claude Compagnone, Bruno Lémery</i>)	235
BIBLIOGRAPHIE	243
SIGLES	255
PRÉSENTATION DES AUTEURS	259

INTRODUCTION

En 2006, Educagri éditions et les éditions Quæ ont publié le livre *Conseiller en agriculture*, ouvrage collectif coordonné par Jacques Remy, Hélène Brives et Bruno Lémery. Dans ce livre, l'attention a été portée, d'une part, sur la façon dont se sont structurés en France le développement agricole et le métier de conseiller agricole et, d'autre part, sur les changements auxquels ce développement et ce métier se trouvent actuellement confrontés. Pour autant, bien qu'elles soient abordées, les questions de la mise en œuvre de dispositifs de conseil collectif et de développement territorial ne sont pas thématiques en tant que telles, de même que n'est pas traitée la façon dont il est possible, face aux transformations du métier, de penser différemment les compétences à développer aujourd'hui chez les conseillers. Trois aspects qui, dans un contexte où l'on insiste sur l'importance de la territorialisation du développement et sur la reconfiguration en cours du conseil, méritent, à notre sens, d'être précisés. C'est donc l'objet du présent ouvrage.

DES COLLECTIFS ET DES TERRITOIRES

Si la dimension collective du conseil apporté aux agriculteurs, pour commencer par ce point, a été largement promue par les organismes de développement agricole, force est de constater que ce type de conseil s'est principalement déployé dans l'optique de permettre une diffusion des connaissances des organismes techniques et de recherche vers les agriculteurs. Or, aujourd'hui, par la nature même des questions qui doivent être traitées par les agriculteurs, en particulier sur la qualité des aliments, la protection de l'environnement et l'entretien du paysage, ainsi que par la complexité et la spécificité de ces questions, une telle visée ne paraît plus tenir. Les « collectifs » d'agriculteurs semblent ne plus pouvoir être considérés comme une simple cible de l'action de développement mais tendent à devoir être reconnus, en eux-mêmes, comme une ressource sociale et cognitive indispensable pour l'action des agriculteurs qui les constituent. Pour agir de manière pertinente, des connaissances locales adaptées à la situation doivent être produites. Dans une réflexion sur le conseil agricole, il paraît donc primordial de s'intéresser aux types de dispositif à même de permettre à un ensemble d'acteurs de coordonner leurs démarches et de produire ces connaissances *ad hoc* nécessaires à la conduite de l'action.

Ce phénomène de repositionnement du rôle de ces collectifs est d'autant plus marqué que l'on assiste à une territorialisation du développement agricole, c'est-à-dire à l'articulation de préoccupations variées, portées par des acteurs divers, habitant et œuvrant dans le même espace géographique. Pour le coup, c'est la nature même des collectifs à l'œuvre dans le développement agricole qui se trouve interrogée, ainsi que leur mode de constitution, leur degré d'hétérogénéité et leur type de fonctionnement. Et quand ces collectifs restent spécifiquement agricoles, il s'agit de savoir comment ils nouent des liens avec d'autres ensembles d'acteurs, de nature différente, ayant leur visée propre sur le territoire et attribuant à l'agriculture des rôles variés, pas toujours convergents. Il découle de ces interrogations une attention à la façon dont s'opère précisément l'inscription territoriale des actions de développement agricole portées par les organismes agricoles. En effet, cette inscription, de par la diversification des lieux de décision et du mode de financement des actions, et de par la diversité des acteurs qui y sont impliqués, devient une composante de plus en plus importante du mode d'intervention déployé auprès des agriculteurs. Qu'en est-il exactement lorsque développement agricole et développement territorial se trouvent concrètement articulés ? Comment les pratiques des organismes de conseil agricole tels que les chambres d'agriculture se trouvent-elles modifiées et comment la coopération entre organismes agricoles et non agricoles peut-elle se déployer ?

On entrevoit bien à travers la description de ces différents éléments que le métier de conseiller est en cours de modification. Pour autant, qu'en est-il de la réflexion sur les compétences nécessaires à la conduite renouvelée de ce type d'activité ? La tension entre développement agricole et développement territorial oblige à apprécier, comment les nouvelles exigences qu'elle sous-tend transforment l'exercice du métier de conseiller et la manière de penser la formation de ceux qui se destinent à cet exercice. La question est alors de savoir comment identifier précisément les nouvelles compétences qui s'avèrent nécessaires, ou les compétences anciennes jusqu'à présent non valorisées, et paraissant aujourd'hui indispensables à la conduite de l'activité.

DISPOSITIFS DE CONSEIL COLLECTIF ET PRODUCTION DE CONNAISSANCES

Les différents chapitres de cet ouvrage collectif tentent donc d'apporter un certain nombre d'éléments de réponse à ces questions. Ils sont regroupés en trois parties déclinant chacune un des aspects présentés ci-dessus. Partant de l'idée que ce sont principalement ceux ayant trait au métier de conseiller et à l'activité de conseil individuel qui ont été abordées dans le volume précédent, la première partie s'intéresse au lien entre les types de dispositifs de conseil collectif et les formes de production de connaissances. Le chapitre de Claude Compagnone commence ainsi par situer l'appui individuel classique comme un type de conseil qui implique une distribution particulière des rôles et des capacités entre conseillers et agriculteurs. Le conseil collectif est alors présenté par rapport au conseil individuel pour faire apparaître en quoi il s'en distingue et les spécificités qui lui sont propres. S'intéressant à des dispositifs qui ont pu permettre aux agriculteurs de se constituer comme des producteurs de connaissances, l'auteur observe, à partir d'une interrogation historique et théorique, comment des démarches considérées alors comme innovantes se sont, dans le passé, développées pour remédier à une conception « diffusionniste » du conseil. Cette entrée amène à préciser quels ont été les objectifs de ces démarches, la forme qu'elles ont prise et comment elles se sont situées dans le prolongement ou en rupture de démarches précédentes ou concomitantes. Apparaissent ainsi non seulement ce que l'on peut entendre par conseil collectif, mais aussi les formes de ce conseil qui ont pu voir le jour et les caractéristiques permettant de les différencier.

Le chapitre qui suit, d'Anne Lauvie et d'Hélène Brives, met, quant à lui, en relief la façon dont, dans le domaine de la sélection animale, des collectifs ont émergé et se sont auto-organisés dans le but de maintenir l'existence d'élevages à faibles effectifs. Nous avons bien affaire, comme précédemment, à la présentation de différents dispositifs collectifs, mais ce sont alors des dispositifs singuliers qui se sont développés en périphérie des dispositifs de développement, et parfois contre eux. Les collectifs en question sont composés d'acteurs, qui ne sont pas toujours, ou en tout cas pas tous, agriculteurs, qui défendent des projets locaux et recherchent ou élaborent pour cela les connaissances nécessaires. L'intérêt de ce cas de figure est donc de voir la prise en main par les acteurs eux-mêmes de leur action, dans un sens proche de celui que le chapitre précédent a pu mettre en

lumière, mais à partir de dispositifs impliquant un public qui n'est pas classiquement celui des conseillers agricoles et sollicitant des agents de conseil qui ne sont pas ceux qui œuvrent de manière ordinaire dans ce domaine. Par ce double décalage, des enseignements peuvent être tirés sur les types d'organisations collectives qui paraissent le plus favorables à la réussite d'une telle démarche et sur la manière dont de grandes formes de structuration de l'accompagnement des agriculteurs génèrent des manières de faire alternatives, pour en compenser les effets négatifs et en être potentiellement les relais.

En regard de ces approches est ensuite présenté un travail qui se centre sur ce qui se passe concrètement dans un groupe pluriacteurs pour la production de connaissances, en apportant un éclairage plus particulier sur le rôle joué par le conseiller agricole dans cette démarche. L'attention est portée sur un cas particulier pour rendre compte dans le détail de la manière dont les choses se déroulent lorsque les connaissances techniques font défaut sur une production innovante. Explorant la façon dont s'est développée la culture du safran dans le Quercy, Christophe Albaladejo, Nathalie Girard et Julie Labatut mettent ainsi l'accent sur le travail du conseiller qui a accompagné la relance de cette culture. Les auteurs s'intéressent à la façon dont des collectifs associant des agriculteurs et des non-agriculteurs ont pu être constitués par ce dernier, et au travail de recherche et d'articulation de ressources sociales variées qu'il a effectué pour permettre à ces groupes de gagner en maîtrise technique. À travers cet article se trouve précisé ce que peut être la posture d'un conseiller évoquée dans le premier chapitre, lorsque le rôle de celui-ci ne porte pas sur l'apport de connaissances techniques, mais sur l'organisation du travail de production de connaissances.

Le dernier chapitre de cette partie reprend la question de la pertinence de la mise en œuvre de dispositifs collectifs de conseil en agriculture. Il s'attache à voir, en s'appuyant sur l'expérience du GERDAL (Groupe d'expérimentation et de recherche pour un développement agricole local), la pertinence et l'actualité de ce type de démarche au regard des nouvelles exigences des chambres d'agriculture en matière de développement agricole. Dépassant le cadre historique de l'émergence de cette expérience dans le développement abordé dans le premier chapitre, il montre en quoi cette démarche permet d'articuler localement les soucis propres au développement agricole avec ceux qui animent le développement territorial. Par le traitement de cette question, il mène à la deuxième partie de l'ouvrage.

LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE INTERROGÉ PAR LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Dans cette deuxième partie, il s'agit de s'intéresser à la manière dont des organisations de développement, et plus particulièrement les chambres d'agriculture, transforment leur façon d'intervenir pour intégrer la dimension territoriale et articuler leur démarche avec celles d'autres organismes. Pour commencer, et permettre de comprendre comment cette dimension du développement territorial a pris corps et consistance, le chapitre de Laurence Barthe, resitue d'un point de vue historique, politique et juridique l'émergence de ce que nous appellerons le souci territorial. Elle expose ainsi le cadre réglementaire dans lequel les organismes de développement doivent inscrire leurs actions et la nature des différents publics potentiellement concernés. Elle précise ce que l'on peut entendre lorsque l'on parle de manière ordinaire d'animation territoriale et les modes de coordination entre agents de différents organismes qui en découlent.

Les trois chapitres qui suivent vont ensuite, à leur façon, révéler la manière dont des chambres d'agriculture ou des agents de ces chambres peuvent articuler leur activité avec d'autres institutions dans la conduite de projets territoriaux. En effet, quand on parle de nouvelles activités et de nouvelles formes organisationnelles, qu'en est-il concrètement ? Ces chapitres s'attachent à voir le lien entre des formes d'organisations, pérennes ou temporaires, qui « portent » les problèmes de développement territoriaux et la manière dont elles les portent. L'accent est tout d'abord mis dans le chapitre de Nathalie Couix sur le fonctionnement concret d'un projet singulier. L'auteur donne à voir la manière dont des agents de différents organismes ont été amenés à se coordonner pour mettre en place un dispositif innovant afin de prévenir les risques d'incendies dans les Cévennes. Après avoir resitué d'un point de vue théorique ce que l'on peut entendre par un travail collectif conduisant à définir un problème et la manière de le traiter, elle fait apparaître la forme d'organisation et de coordination qui s'est mis localement en place et comment cette dernière n'a pu parvenir à la mise en œuvre coordonnée et concrète du projet. En analysant ce demi-échec, elle fait ressortir les conditions de faisabilité de telles actions concertées entre différents organismes.

Le chapitre suivant de Christophe-Toussaint Soulard, Pauline Lenormand et Gisèle Vianey, rapproche cette question de la conduite d'un projet entre agents de différents organismes de celle de la conduite d'un projet entre des chambres d'agriculture et des collectivités territoriales. Il analyse une expérience originale conduite conjointement entre ces deux types d'organismes pour le traitement des questions agricoles dans l'aménagement et le développement de territoires périurbains dans le Sud de la France. Partant d'une diversité de cas, il expose tout d'abord comment les différentes chambres d'agriculture porteuses du projet ont ou non réussi, selon la nature des collectivités et les territoires visés, à intéresser des collectivités à un travail commun sur la question de l'agriculture périurbaine. Il analyse ensuite comment le projet, visant à mettre sur pied des groupes locaux pluriacteurs pour réfléchir sur l'avenir de l'agriculture périurbaine, a pu se concrétiser selon les zones. Il montre ainsi comment et dans quelles conditions, la conduite conjointe de ce type de projet est possible.

Si la position des chambres est évoquée dans les chapitres précédents à travers l'étude de situations dans lesquelles des projets ont été mis en place de manière coordonnée avec d'autres acteurs, qu'en est-il des actions plus pérennes lorsque les chambres doivent composer de manière ordinaire avec cette dimension territoriale ? Le but du chapitre d'Isabelle Duvernoy est de présenter, à partir du travail effectué sur la chambre d'agriculture de la Haute-Garonne, comment celle-ci prend en compte dans son mode d'organisation la problématique d'un développement agricole spécifique en zone périurbaine, et comment le travail des conseillers s'en trouve modifié. Paradoxalement, il ne ressort que de faibles changements dans l'organisation de la chambre et la conduite des activités des conseillers, de par la faible connexion du travail opéré par la chambre avec d'autres structures. Ce cas de figure laisse entrevoir que l'intégration de cette dimension par les chambres dans leur travail ordinaire ne passe pas forcément par l'élargissement des liens tissés avec d'autres structures.

VERS DE NOUVELLES COMPÉTENCES POUR LES MÉTIERS DU CONSEIL

La troisième et dernière partie de l'ouvrage se centre sur l'étude des compétences des agents qui conseillent les agriculteurs. Il s'agit de voir comment, de nouvelles exigences pesant sur l'exercice de l'activité de ces conseillers, de nouvelles compétences demandent à être

mises en valeur. Mais pour pouvoir conduire ce travail, encore faut-il posséder des outils permettant de caractériser ces compétences. Laurence Barthe en propose un certain nombre, originaux, à partir d'une réflexion menée sur les compétences nécessaires à la conduite de l'animation territoriale. L'intérêt de son travail est double. Il permet non seulement d'identifier des types particuliers de compétences mais aussi d'analyser comment ces dernières peuvent s'articuler concrètement entre elles et faire système. Il offre ainsi des outils pour une analyse qui dépasse l'étude de l'activité d'animation territoriale. Ces outils seront utilisés dans le dernier chapitre de l'ouvrage.

Le chapitre suivant, de Christophe Albaladejo, Isabelle Duvernoy et Caroline Auricoste, se penchant à nouveau sur le cas des chambres d'agriculture, montre comment les activités de conseiller d'une chambre se trouvent modifiées par la prise en compte de la dimension territoriale du développement. S'appuyant sur des enquêtes menées auprès de conseillers recrutés sur trois périodes différentes de la vie de la chambre du Tarn, les auteurs font apparaître des modes d'appréhension et de traitement différents de cette dimension en fonction des caractéristiques de ces agents. Ressort ainsi la mise en œuvre de compétences différentes par les uns et les autres dans cette activité. Ce travail précise les apports du chapitre d'Isabelle Duvernoy en se centrant, non plus sur le mode d'organisation de la chambre, mais sur la façon dont trois de ses agents définissent leur propre activité.

Si l'attention portée à la dimension territoriale du développement joue fortement dans l'activité des conseillers, il en est de même de la marchandisation des services apportés par les conseillers aux agriculteurs. Ces conseillers sont en effet de plus en plus incités, si ce n'est sommés, de proposer des services facturés. Pour autant cette injonction à la vente dans les organismes agricoles peut amener à négliger la sociabilité ordinaire au cœur de la relation de conseil entre agriculteur et conseiller. Mis en danger par l'importance accrue accordée aux compétences touchant à la commercialisation des produits, l'espace de cette sociabilité et les compétences propres à son établissement et à son entretien demandent donc à être repensés. C'est ce qu'expose le chapitre de Florence Hellec sur les transformations du métier d'inséminateur.

L'ouvrage se termine enfin sur une réflexion menée par Caroline Auricoste, Claude Compagnone, Christophe Albaladejo, Marianne Cerf et Sylvie Lardon, sur les compétences à développer en formation

initiale pour préparer aux métiers du développement. Le travail ne consiste pas à parcourir l'ensemble des formations existantes et à voir celles qui peuvent correspondre aux nouvelles exigences ici soulignées, mais à s'intéresser aux outils permettant d'analyser les apports d'une formation quelles que soient ses caractéristiques. S'appuyant sur des situations où des chercheurs du département SAD (Sciences pour l'Action et le Développement) de l'INRA (Institut national de la recherche agronomique) ont élaboré des parcours ou des modules de formation pour un public destiné à exercer une activité de conseil en agriculture, une grille d'analyse est élaborée à partir d'une critique des référentiels professionnels existants. Cette grille devrait offrir des éléments de réflexion, sur la manière d'agencer différentes formes d'apprentissage, à tout formateur engagé dans ce genre de formation.

À travers ce parcours, l'ouvrage offre donc un bon aperçu d'un certain nombre de changements en cours dans le développement agricole français. Mais il ne s'en tient pas pour cela à une posture purement descriptive. Il cherche aussi à fournir des outils d'analyse susceptibles d'aider ceux qui se trouvent engagés dans ces changements à les interpréter pour gagner en maîtrise sur les choses. Il propose, à travers les différents cas qu'il présente, des orientations possibles, voire même, à certains moments, des modes opératoires permettant éventuellement de concrétiser ces orientations. Il pose donc un certain nombre de repères, de la même façon que le topographe le fait pour saisir les dimensions du nouvel espace qu'il explore. Pour autant, les changements qui se dessinent étant particulièrement importants et les moyens pour les saisir étant limités, le repérage ainsi effectué reste incomplet. En particulier, les formes que prennent les structures de développement agricole pour faire face aux nouveaux défis auxquelles elles sont confrontées ne sont pas abordées en tant que telles. Des projets de recherche sont actuellement conduits, plus spécifiquement auprès des chambres d'agriculture, pour étudier la manière dont elles se positionnent et se transforment pour s'adapter au nouveau contexte d'exercice de leur activité. Par contre, alors qu'elles prennent une importance croissante, les activités de conseil conduites par les organismes économiques restent peu étudiées. Un front de recherche reste donc à ouvrir sur cette question.

Les auteurs sont, pour la plupart, membres du département SAD de l'INRA. Ce sont principalement des membres de l'équipe Médiations de l'UMR AGIR (Unité mixte de recherche AGIR) de Toulouse,

chercheurs en géographie sociale et en sciences de gestion et de l'unité du LISTO (Laboratoire de recherche sur les innovations socio-techniques et organisationnelles en agriculture) de Dijon, chercheurs ou enseignants-chercheurs en sociologie.

L'ouvrage ici réalisé s'adresse aussi bien à des étudiants, conseillers ou responsables professionnels agricoles qu'à des enseignants et chercheurs qui s'intéressent aux changements en cours dans la structuration du conseil aux agriculteurs en France.

PARTIE 1

Dispositifs de conseil collectif et production de connaissances

